

# Conditions Générales de Vente de clicklive.io

## Préambule

1. CLICKLIVE est un service de billetterie en ligne permettant au public de réserver et payer des E- billets pour des événements mis en place par leurs organisateurs.
2. CLICKLIVE agit en tant qu'intermédiaire. En conséquence, CLICKLIVE n'agit qu'au stade de la commercialisation des E-billets sans intervenir de quelque manière que ce soit au niveau de l'organisation de l'événement publié. Les organisateurs restent donc pleinement responsables de son déroulement.
3. Dans ce cadre, le site [www.clicklive.io](http://www.clicklive.io) propose en réservation ou pré-réservation des E-billets créés par les organisateurs des événements .

Par pré-réservation au sens des présentes Conditions Générales de Vente l'utilisateur du site [www.clicklive.io](http://www.clicklive.io) achète un e-billet à un prix dont le montant est fixé préalablement via un logiciel de paiement sécurisé (MangoPay) et par carte bancaire. Il est disponible pendant une période prédéterminée, dite période de préachat. Toutefois, cette pré-réservation ne sera considérée comme définitive qu'à la condition expresse et préalable qu'un nombre minimum de e-billets de l'événement soient également réservés par des tiers pendant cette période de pré-réservation. En cas de pré-achat, le participant est débité pour son achat de E-billet immédiatement. Ce nombre minimum de e-billets est fixé par l'organisateur de l'événement dès sa publication sur [www.clicklive.io](http://www.clicklive.io). Ce nombre minimum se traduit par une « Jauge » représentant un nombre minimum de participants à atteindre pour le réaliser.

Si ce nombre minimum de pré-réservations est atteint pendant et/ou à l'issue la période de pré-réservation (ce qui sera matérialisé par le niveau de la Jauge), la condition préalable susvisée sera considérée comme remplie et la réservation de chaque E-billet sera alors considérée comme définitive. Le participant recevra automatiquement un email lui demandant de se rendre sur son espace « public », sous domaine « mes billets » pour le télécharger.

Si par contre, le minimum de pré-réservations n'est pas atteint à l'issue la période de pré-réservations, CLICKLIVE permet aux participants le remboursement moins les frais de transaction et gestion de leur E-billet. Selon les événements publiés sur CLICKLIVE, les e-billets peuvent être proposés à différents tarifs et inclure différents types de services ou d'avantages

L'accès au service de pré-réservation nécessite l'utilisation d'une adresse e-mail valide

## ARTICLE 1 – Prix et nombre de places

- 1.1 Les prix des e-billets sont indiqués en euros Toutes Taxes Comprises.
- 1.2 Le nombre total de places en réservations cumulées par achat ne peut être supérieur au nombre de places total renseigné par l'Organisateur, lequel sera indiqué pour chaque événement publié.
- 1.3 Toutes les commandes sont payables en euros.
- 1.4 CLICKLIVE se réserve le droit de modifier sa tarification à tout moment. Cependant, les e- billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur (frais de transaction et de gestion compris) au moment de l'enregistrement des commandes.
- 1.5 Aucun remboursement n'aura lieu en cas de perte ou vol du e-billet.

## ARTICLE 2 – Disponibilité des places

- 2.1 Le client est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées.
- 2.2 Dans l'hypothèse d'une indisponibilité de tout ou partie des places souhaitées par le client, dans la catégorie indiquée, il lui sera proposé des places dans une autre catégorie, après l'en avoir averti, et sous réserve de la disponibilité desdites places dans cette autre catégorie.

## ARTICLE 3 – Paiement

- 3.1 Le paiement des e-billets par le client sur le site s'effectue par carte bancaire via la solution de paiement Mangopay. Le paiement par carte bancaire concerne exclusivement les réseaux CARTE BLEUE / VISA et EUROCARD / MASTERCARD.
- 3.2 Le compte bancaire du client sera débité du montant de la commande, dès lors que le pré-achat (événement participatif) ou l'achat (billetterie classique) est validé. Il sera recredité moins les frais de transaction et frais de gestion à la demande du participant si l'événement participatif n'est pas confirmé. Dans le cas d'un événement publié en mode classique, aucun remboursement ne sera fait par CLICKLIVE.
- 3.3 Un justificatif de paiement sera adressé au client par e-mail, à l'issue de la transaction, à l'adresse définie lors de l'achat.

## ARTICLE 4 – Sécurisation des paiements et données personnelles

### 4.1 Sécurisation des paiements

Les paiements électroniques effectués dans le cadre des transactions réalisées sur le site [www.clicklive.io](http://www.clicklive.io) sont sécurisés, par utilisation du procédé de cryptage SSL (Secure Sockets Layer). La société CLICKLIVE utilise, pour lesdits paiements électroniques sécurisés, la solution PPS fournie par la société Mangopay.

### 4.2 Données personnelles

Lors de la passation de la commande, CLICKLIVE sera amené, pour la gestion de ladite commande, à collecter auprès du client certaines données à caractère personnel (outre le nom et le prénom du client, son adresse e-mail est collectée).

Ces données seront utilisées dans le cadre du traitement et du suivi de la commande du client, ainsi que dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'événement correspondant.

En validant sa commande, le client accepte que CLICKLIVE transmette ses données personnelles à l'organisateur, tels que l'adresse e-mail ou le nom. Il est rappelé que c'est l'organisateur qui renseigne CLICKLIVE relativement aux données qu'il entend obtenir. Toute acceptation de commande emporte donc reconnaissance de la transmission des informations fournies à l'organisateur. Conformément aux dispositions légales, la transmission de données est rendue nécessaire pour la bonne exécution du contrat liant le client à l'Organisateur. A ce titre, CLICKLIVE ne saurait être tenu pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de ces données.

Le client pourra, au cours de la procédure d'achat, s'il le souhaite, autoriser CLICKLIVE à lui adresser ses lettres d'information et à l'informer des futurs événements organisés par ses partenaires, par courrier électronique.

S'il refuse, il lui suffira de ne pas cocher la case prévue à cet effet.

S'il souhaite ultérieurement ne plus recevoir d'informations de CLICKLIVE, le client devra adresser un courrier électronique à l'adresse [contact@clicklive.io](mailto:contact@clicklive.io)

En tout état de cause, CLICKLIVE se réserve le droit d'adresser au client des offres d'événements analogues à ceux pour lesquels il a déjà passé commande auprès de CLICKLIVE, sauf la possibilité qu'il aura de s'opposer à l'utilisation de ses coordonnées chaque fois qu'une telle offre lui est adressée en adressant un courrier électronique à l'adresse [contact@clicklive.io](mailto:contact@clicklive.io). Le client peut également, s'il le souhaite, recevoir par courrier électronique des propositions commerciales des partenaires auxquels CLICKLIVE est lié par contrat (organisateur, sites affiliés notamment). S'il souhaite ultérieurement ne plus recevoir d'informations des partenaires de CLICKLIVE, le client devra adresser un courrier électronique à l'adresse [contact@clicklive.io](mailto:contact@clicklive.io)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives relatives aux utilisateurs du service CLICKLIVE a fait l'objet des formalités nécessaires auprès de la CNIL. Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant collectées par CLICKLIVE, en adressant un courrier libellé à l'adresse suivante [contact@clicklive.io](mailto:contact@clicklive.io) .

## ARTICLE 5 – Acceptation des Conditions Générales de Vente

5.1 Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant le paiement de sa commande. En cochant la case « J'accepte les Conditions Générales de Vente » et en cliquant sur la case « J'accepte », le client déclare accepter l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente.

5.2 Les données enregistrées par CLICKLIVE représenteront la preuve des transactions passées sur le Site par le client.

## ARTICLE 6 – Livraison des E-billets

6.1 CLICKLIVE fournit la génération et la transmission des E-billets électroniques aux utilisateurs de son service de pré-réservation (billetterie participative) ou réservation (billetterie classique).

6.2 Le client recevra par e-mail les instructions lui permettant de télécharger et éventuellement imprimer son (ou ses) E-billet(s) électronique(s) depuis le site [www.clicklive.io](http://www.clicklive.io) lorsque l'événement sera confirmé.

## ARTICLE 7 – Contrôle des E-billets

7.1 Le contrôle des e-billets sera effectué à l'aide de lecteurs de QR Code ou d'une liste complète des participants à l'événement par l'organisateur de l'événement, sous sa responsabilité, lors de l'entrée audit événement. Le participant devra être muni de son E- billet sous format papier, ou sous format électronique si l'Organisateur le prévoit. Dans le cas où plusieurs achats ont été effectués via le Site, chaque achat donnera lieu à la création d'un E-billet contenant un code place présent sur le E-billet et vérifié à l'entrée du lieu où se déroule l'événement.

7.2 Le code place permet l'identification de l'acheteur et l'accès au détail de sa commande.

7.3 L'Organisateur se réserve le droit de contrôler l'identité du client à l'entrée du lieu où se déroule l'événement. Le client devra donc obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour

7.4 Selon les dispositions prises par l'organisateur au regard de l'administration fiscale, l'organisateur pourra remettre au client, à l'issue de ce contrôle, un e-billet standard à 2 souches. Chaque code place ne peut être présenté qu'une seule fois au point de contrôle. Chaque e-billet est nominatif et personnel et ne peut être vendu ou céder, même à titre gratuit, sauf demande écrite à CLICKLIVE et accord exprès de ce dernier.

7.5 Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un e-billet de quelque manière que ce soit. La reproduction de e-billets est interdite et ne procurerait aucun avantage. Seule la première personne présentant le e-billet ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder au lieu où se déroulera l'événement. Cette personne est présumée être le porteur légitime du e-billet. La personne qui a reproduit le e-billet et l'utilisateur de la copie du e-billet sont passibles de poursuites pénales.

7.6 L'Organisateur peut refuser l'accès au lieu où se déroule l'événement s'il se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un e-billet imprimable sont en circulation et qu'un accès au lieu de l'événement a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction. L'organisateur n'est notamment pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession du e-billet imprimable à domicile, ni de vérifier l'authenticité du e-billet dans la mesure où la copie du e-billet ne peut être détectée de manière certaine. Si la personne détentrice d'un e-billet imprimable à domicile se voit refuser l'accès au lieu où se déroule l'événement, elle n'aura droit à aucun remboursement du prix payé.

## ARTICLE 8 – Conditions d'utilisation du e-billet CLICKLIVE

8.1 Le e-billet fourni par CLICKLIVE est soumis aux Conditions Générales de Vente et aux conditions particulières suivantes, que vous avez acceptées avant l'achat du E-billet.

8.2 Le e-billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso. Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les e-billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, assurez-vous que les informations écrites sur le e-billet, ainsi que le QR code sont bien lisibles. L'organisateur peut toutefois accepter d'autres modes de présentation du billet: téléphone portable, tablette, etc. Ces possibilités peuvent être présentées, le cas échéant, pendant le processus de commande.

8.3 L'entrée à l'événement est soumise au contrôle de la validité du E-billet. L'Organisateur pourra dans certains cas remettre un E-billet « standard » à 2 souches suite au contrôle du E-billet. D'autre part, le prix du E-billet « standard » remis au client n'affichera pas systématiquement les frais de location propres à CLICKLIVE.

8.4 Le e-billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précis de l'événement. Passée l'heure du début, l'accès à l'événement n'est plus garanti.

8.5 Le e-billet est non échangeable et non remboursable, sauf annulation de l'événement. En cas d'annulation c'est l'organisateur qui remboursera directement le porteur du e-billet.

8.6 Le e-billet est personnel et incessible. Lors des contrôles, vous devrez obligatoirement être munis d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour.

8.7 Au sein de l'événement, les clients de CLICKLIVE s'engagent à respecter les règles de bonne conduite fixées par l'Organisateur. D'autre part, l'acquisition de ce e-billet emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement. CLICKLIVE décline toute responsabilité : pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du e-billet dans la mesure où il ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligence en cas de perte, vol ou utilisation illicite du e-billet.

## ARTICLE 9 – Annulation, transfert et remboursement

9.1 Conformément à l'article L 121-20-4 du code de la consommation, les e-billets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive. A compter de leur achat par le client, le ou les e-billets ne peuvent être ni échangés, ni revendus, ni repris, sauf, dans ce dernier cas, en cas d'annulation d'un événement et de décision par l'organisateur du remboursement des e-billets.

9.2 Il est rappelé que le déroulement des événements est soumis aux seules conditions édictées par les organisateurs desdits événements, lesquels sont soumis à leur seule et exclusive responsabilité. En conséquence, toute décision d'annulation, de report ou de modification du programme d'un événement, obéiront aux conditions de ces organisateurs, sans que la responsabilité de la société CLICKLIVE puisse être recherchée. En cas d'annulation d'un événement, les E-billets seront remboursés aux clients par l'organisateur.

9.3 Le client accepte que CLICKLIVE, avertie par l'organisateur d'un événement, de toute décision affectant les conditions de déroulement dudit événement (telle qu'annulation, report, modification du lieu d'organisation), utilise les coordonnées qu'il aura fournies à CLICKLIVE dans le cadre de sa commande, à l'effet de l'informer desdites modifications, ainsi que de la marche à suivre.

9.4 En tout état de cause, si l'évènement a lieu, tout e-billet acheté ne donnera pas lieu à remboursement, même dans l'hypothèse dans laquelle le e-billet n'aurait pas été utilisé par le client.

9.5 Dans le cas d'un événement participatif payant qui n'aurait pas atteint le nombre de participants (jauge). Le remboursement des e-billets pourra se faire sur l'espace client « Mes billets ». Le remboursement sera effectué moins les frais de transactions et de gestion. (2,16% du montant total et 0,22 euro du e-billet).

## ARTICLE 10 – Service clientèle

Pour toute information ou question, le service client CLICKLIVE est à la disposition de ses clients, qui peuvent le contacter par courrier électronique à l'adresse [contact@clicklive.io](mailto:contact@clicklive.io)

## ARTICLE 11 – Responsabilité

11.1 La société CLICKLIVE est responsable, à l'égard de ses clients, de la bonne exécution des obligations résultant des contrats conclus à distance, conformément à l'article 121- 20-3 alinéa 4 du Code de la Consommation. A ce titre, CLICKLIVE est responsable envers vous de la bonne transmission du billet et le cas échéant de la bonne exécution du paiement. CLICKLIVE ne saurait toutefois être tenu pour responsable du bon déroulement de l'événement et de la bonne exécution des obligations de l'Organisateur concernant notamment le respect des règles d'hygiène et de sécurité. CLICKLIVE n'agit en effet que pour le compte de l'Organisateur, dans le cadre de la commercialisation des billets.

11.2 Chaque Organisateur fixe le règlement propre à l'organisation de l'événement. Ce règlement figure sur le site de l'organisateur ou à l'entrée du lieu où se déroule l'événement ou est communiqué par l'organisateur au client. Le client se conformera strictement au règlement de l'organisateur.

## ARTICLE 12 – Mentions légales

Sasu POLYTRA INTERNATIONAL propriétaire du site CLICKLIVE, Quartier les Christaous 83570 Monfort sur Argens, SIRET : 893 533 646 RCS Draguignan. Site déclaré à la CNIL N°1924811,

Et

Société LAGARTO EVENTS SL Exploitant exclusif, Sociedad Limitada (SARL), Carrer Floridablanca, 98, Barcelone 08015 (Espagne), immatriculée B67408351 à Barcelone. Adresse email : [contact@clicklive.io](mailto:contact@clicklive.io)

### Directeurs de publication

Jean René CHARVET (LAGARTO EVENTS SL) et Stéphane ODINET, président de POLYTRA INTERNATIONAL.

Accès aux CGU et autres documents contractuels : <http://www.clicklive.io/legal>

Hébergeur du site : HEROKU.

## ARTICLE 13 – Droit applicable – Litiges

13.1 Les ventes de E-billets effectuées sur le site [www.clicklive.io](http://www.clicklive.io) sont soumises à la loi française.

13.2 En cas de litige, les tribunaux français auront compétence exclusive.

13.3 De manière générale, les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. En effet, CLICKLIVE agit pour le compte de l'organisateur dans le cadre restreint de la commercialisation des billets. La responsabilité de CLICKLIVE ne saurait être engagée pour les motifs qui ne ressortent pas de sa compétence, à savoir notamment :

- - l'annulation de l'événement,
- - la modification de l'événement par l'Organisateur,
- - le report de l'événement,
- - et d'une manière générale, tout incident qui pourrait se dérouler pendant l'événement.